

**ESPACES PUBLICS****Participations à l'OPH**

- A) Amélioration des locaux d'ordures ménagères
- B) Rénovation du stationnement souterrain
- C) Travaux de signalétique

**EXPOSE DES MOTIFS  
COMMUN**

Les aménagements des espaces extérieurs dans les quartiers, et particulièrement dans les cités de l'Office Public de l'Habitat (OPH) d'Ivry, permettent de répondre aux demandes des habitants sur des questions liées à l'amélioration de leur environnement.

Le versement d'une participation communale d'un montant de 85 000 € aidera l'OPH d'Ivry à réaliser des aménagements de locaux déchets dans les cités suivantes :

Cité du Parc	Carrelage des locaux OM	18 960 €
ILN Casanova	Carrelage des locaux OM 2 escaliers	5 500 €
Chevaleret	Carrelage des locaux OM bâtiment A	5 530 €
	Carrelage des locaux OM bâtiment B	5 690 €
Insurrection	Aménagement du local encombrants bâtiment 20	7 000 €
Orme au Chat	Carrelage des locaux OM	9 960 €
Fauconnières	Aménagement des locaux tunnel	4 900 €
	Aménagement du local Westermeyer	1 000
Jean Moulin	Carrelage du local OM escalier B	4 800 €
Voltaire	Carrelage des locaux OM 16 rue Gabriel Péri 4, place Voltaire 84, avenue Georges Gosnat	21 011 €
Longs Sillons	Aménagement des locaux rotation/encombrants	7 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>91 851 €</b>

Par ailleurs, dans le cadre de son nouveau plan de stationnement, qui a notamment conduit à l'extension phasée des secteurs payants, la ville d'Ivry a également pointé la nécessité de favoriser en parallèle le stationnement résidentiel dans les parkings en ouvrage afin de libérer de la place en surface sur l'espace public, dédiée au stationnement de courte durée.

Ainsi, une démarche a été engagée avec l'OPH, détenteur d'une réserve de capacité dans ses parkings nécessitant cependant, pour inciter les ivryens (locataires et extérieurs) à y stationner, des travaux de réfection (éclairage, peinture, signalétique, contrôle d'accès, flocage, désamiantage, serrurerie et maçonnerie) dans les parkings « vétustes » dont l'état génère un sentiment d'insécurité.

L'OPH a choisi de travailler sur un secteur de 4 parkings, sélectionnés de la manière suivante :

- ceux des cités du quartier d'Ivry-Port où le stationnement payant sur voie publique a été étendu en novembre 2007: Fauconnières, Vanzuppe,
- ceux des cités Lénine et ILN Casanova, objets de nombreuses demandes des locataires liées à divers problèmes (amiante pour le parking Lénine, effractions répétées...) freinant l'occupation des parkings.

Pour ces 4 parkings, les dépenses engagées en 2009 pour la rénovation sont les suivantes :

Parking Fauconnières	Serrurerie	31 494 €
	Travaux électricité	10 764 €
Parking Vanzuppe	Peinture / signalétique	8 467 €
	Serrurerie	30 809 €
	Contrôle d'accès	8 789 €
	Travaux électricité	32 740 €
Parking Lénine	Peinture / signalétique	26 849 €
	Serrurerie	97 026 €
	Flocage / désamiantage	204 592 €
	Contrôle d'accès	28 048 €
	Travaux électricité	2 606 €
	Remise en état portes entrée / sortie	11 833 €
Parking Casanova	Serrurerie	51 526 €
	Contrôle d'accès	13 361 €
	Travaux électricité	41 592 €
<b>TOTAL</b>		<b>600 496 €</b>

Compte-tenu de l'interaction forte entre ces mesures et la politique municipale globale de stationnement, il est cohérent que la Ville participe à l'effort financier correspondant.

Enfin, la cité Pierre et Marie Curie, située en zone urbaine sensible (Z.U.S.) et intégrée dans la géographie prioritaire du contrat de ville, constitue l'ensemble de logements le plus important de l'OPH (1 036 logements).

En 2003, un projet de signalétique de la cité a été lancé par l'OPH en partenariat avec la ville d'Ivry.

Le projet, réalisé par le graphiste Pierre Milville et le bureau d'études Bdc conseil, décline différents panneaux sur les espaces extérieurs et les bâtiments.

La première phase d'étude a été financée dans le cadre d'un protocole Amélioration de la Qualité de Service (AQS). En 2006, la deuxième phase d'études a été subventionnée à 50% par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Actuellement, l'OPH supervise la phase « travaux » sur ses bâtiments.  
Ces travaux, d'un montant total de 20 843 €, consistent en :

- la pose d'enseignes lumineuses « gardien » pour les 5 loges ;
- les raccordements électriques et la mise en place d'interrupteurs crépusculaires pour les enseignes lumineuses ;
- la pose de plaques d'adressage ;
- la pose de plaques d'horaires d'ouverture de la loge ;
- la pose de panneaux d'affichage.

Au vu de ces éléments, je vous demande d'accorder à l'OPH les participations financières suivantes :

- 85 000 € pour les travaux concernant l'amélioration des locaux d'ordures ménagères (Cités du Parc, ILN Casanova, Chevaleret, Insurrection, Orme au Chat, Fauconnières, Jean Moulin, Voltaire, Longs Sillons),
- 400 000 € pour les travaux de rénovation des parkings souterrains des cités Fauconnières, Vanzuppe, Lénine et ILN Casanova,
- 15 000 € pour les travaux de repérage signalétique de la cité Pierre et Marie Curie.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

**ESPACES PUBLICS**  
**Participations à l'OPH**

A) Amélioration des locaux d'ordures ménagères

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la construction et de l'habitation,

vu sa délibération en date du 20 juin 2002 approuvant la convention cadre relative à la gestion des espaces extérieurs de l'OPH d'Ivry,

considérant que le versement d'une participation communale d'un montant de 85 000 € permet à l'OPH d'Ivry d'améliorer les locaux d'ordures ménagères existants dans les cités HLM du Parc, ILN Casanova, Chevaleret, Insurrection, Orme au Chat, Fauconnières, Jean Moulin, Voltaire et Longs Sillons,

vu le budget communal,

**DELIBERE**

par 40 voix pour et 5 voix contre

**ARTICLE 1 :** ACCORDE une participation à l'OPH d'Ivry-sur-Seine, d'un montant de 85 000 €, qui sera affectée pour les réalisations suivantes :

Cité du Parc	Carrelage des locaux OM	18 960 €
ILN Casanova	Carrelage des locaux OM 2 escaliers	5 500 €
Chevaleret	Carrelage des locaux OM bâtiment A	5 530 €
	Carrelage des locaux OM bâtiment B	5 690 €
Insurrection	Aménagement du local encombrants bâtiment 20	7 000 €
Orme au Chat	Carrelage des locaux OM	9 960 €
Fauconnières	Aménagement des locaux tunnel	4 900 €
	Aménagement du local Westermeyer	1 000
Jean Moulin	Carrelage du local OM escalier B	4 800 €
Voltaire	Carrelage des locaux OM	21 011 €
	16 rue Gabriel Péri	
	4, place Voltaire 84, avenue Georges Gosnat	
Longs Sillons	Aménagement des locaux rotation/encombrants	7 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>91 851 €</b>

**ARTICLE 2 :** DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 29 JUIN 2009

**ESPACES PUBLICS**  
**Participations à l'OPH**

**B) Rénovation du stationnement souterrain**

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la construction et de l'habitation,

vu sa délibération du 21 septembre 2006 relative à l'extension du stationnement payant,

vu sa délibération du 20 septembre 2007 relative à la 1<sup>ère</sup> phase de l'extension du périmètre du stationnement payant,

considérant que la politique de stationnement sur voie publique doit s'accompagner de mesures favorisant le stationnement résidentiel à l'intérieur des parcelles (en ouvrage ou aérien) afin de libérer de la place sur le domaine public, et à offrir aux utilisateurs un bon niveau de qualité de service,

considérant que l'OPH dispose de parkings avec une réserve de capacité dont il convient d'améliorer l'attractivité,

considérant que le versement d'une participation communale d'un montant de 400 000 € permet à l'OPH d'Ivry de réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration de la qualité de service des parkings des cités Fauconnières, Vanzuppe, Lénine et ILN Casanova,

vu les dépenses engagées en 2009 par l'OPH pour la rénovation de ses parkings,

vu le budget communal,

**DELIBERE**

par 40 voix pour et 5 voix contre

**ARTICLE 1 :** ACCORDE une participation à l'OPH d'Ivry-sur-Seine d'un montant de 400 000 €, qui sera affectée aux travaux de rénovation et d'amélioration de la qualité de service des parkings des cités Fauconnières, Vanzuppe, Lénine et ILN Casanova.

**ARTICLE 2 :** DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 29 JUIN 2009

## **ESPACES PUBLICS**

### **Participations à l'OPH**

#### **C) Travaux de signalétique**

#### **LE CONSEIL,**

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la construction et de l'habitation,

considérant que les espaces extérieurs de la cité Pierre et Marie Curie ont fait l'objet en 1995 d'une rétrocession par l'OPH à la Ville d'Ivry-sur-Seine et font ainsi partie intégrante du domaine public,

considérant que la Ville d'Ivry-sur-Seine et l'OPH ont jugé nécessaire d'améliorer le repérage dans la cité Pierre et Marie Curie et ont engagé pour ce faire une étude sur la signalétique dans ladite cité,

considérant que le versement d'une participation communale d'un montant de 15 000 € permet à l'OPH d'Ivry de réaliser des travaux de signalétique à améliorer le repérage dans la cité Pierre et Marie Curie,

vu les dépenses engagées en 2009 par l'OPH pour les travaux de signalétique dans la cité Pierre et Marie Curie,

vu le budget communal,

#### **DELIBERE**

par 40 voix pour et 5 voix contre

**ARTICLE 1 :** ACCORDE une participation à l'OPH d'Ivry-sur-Seine, d'un montant de 15 000 €, qui sera affectée aux travaux de signalétique visant à l'amélioration du repérage dans la cité Pierre et Marie Curie.

**ARTICLE 2 :** DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 29 JUIN 2009